Publié le : 19 janvier 2014.

Dernière modification: 25 mars 2025.

www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ COLONIALE D'ÉCLAIRAGE ET D'ÉNERGIE (SCEE), Saïgon

création de la SFFC et de la Société centrale pour l'industrie électrique

Société anon., 8 mai 1926.



Coll. Olivier Galand
SOCIÉTÉ COLONIALE D'ÉCLAIRAGE & D'ÉNERGIE
Société anonyme
Capital: 700.000 piastres
divisé en 14.000 actions de 50 piastres

TIMBRE — ABONNEMENT — TITRES INDOCHINE

Statuts établis suivant acte reçu par Me Baugé, notaire à Saïgon, le 8 mai 1926

Siège social à Saïgon

ACTION DE 50 PIASTRES AU PORTEUR

entièrement libérée Un administrateur : Marcel Geoffroy (de la SFFC) Par délégation du conseil d'administration : ? Imprimerie Desfossés, Paris

Notre carnet financier Société coloniale d'éclairage et d'énergie Filialisation de la branche électricité des Comptoirs indochinois (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 juillet 1926)

On annonce la création de la Société coloniale d'éclairage et d'énergie, au capital de 700.000 piastres, dont le siège social est 32, boulevard de la Somme, à Saïgon.

Objet : production de l'énergie électrique par tous moyens, entreprises de transports et de traction.

Le capital est divisé en 14.000 actions de 50 piastres. Le conseil peut le porter à 2 millions de piastres.

Les Comptoirs indochinois apportent à la société la concession de la distribution de l'énergie électrique de Cantho, Baclieu et Soctrang et reçoivent en échange 1.050 parts bénéficiaires.

Le solde des bénéfices est réparti : 10 % au conseil et, sur le reste, 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Les premiers administrateurs sont : MM. Jules Grenard, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon ; Marcel Geoffroy ¹, Élie Cousin [ing., dir. Eaux et électricité de l'Indochine], Jacques Roquet [ing.-dir. Énergie électrique indochinoise], Edmond Boyer [dir. Cie frse des Tramways], Bernard Cluzeau [dir. Eaux et électricité de l'Indochine], Pierre Porte, Paul Héraud et Paul Pérignon (à Tour-cham, Annam).

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE (L'Information financière, économique et politique, 24 mars 1927)

.....

En Cochinchine, le développement économique considérable des provinces de l'Ouest, qui est en grande partie la conséquence des travaux de dragages dont nous venons de parler, nous a conduits à constituer à Saïgon, avec le concours de la Compagnie des Eaux et d'électricité de l'Indochine et de Énergie électrique indochinoise, une nouvelle société de distribution, la Société coloniale d'éclairage et d'énergie. Cette société, déjà établie dans les villes de Cantho, de Soctrang et de Baclieu, va prochainement installer une centrale unique importante qui desservira ces trois provinces et sera un facteur nouveau de la prospérité de cette région qui est l'un des plus riches greniers à riz de l'Indochine.

¹ Marcel Geoffroy : directeur de la SFFC en Indochine. Son représentant à la commission des concessions constituée par le gouverneur général Varenne (1926), chargé de la création des succursales du Tonkin (1928), administrateur de Chalandage et remorquage de l'Indochine et des Verreries d'Extrême-Orient, liquidateur de l''Industrielle de Chimie d'Extrême-Orient (SICEO), à Haïphong.

Notre carnet financier (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 mai 1927)

La Société coloniale d'éclairage et d'énergie porte son capital de 700.000 à 1.050.000 piastres en émettant 7.000 actions de 50 piastres avec une prime de 10 francs.

Société française financière et coloniale [SFFC] Exercice 1926 (L'Éveil économique de l'Indochine, 12 juin 1927)

En Cochinchine, l'essor économique considérable des provinces de l'Ouest, a conduit la « Société financière française et coloniale » à constituer à Saigon, avec le concours de la Compagnie des eaux et électricité de l'Indochine et de l'Énergie électrique indochinoise, une nouvelle société de distribution, la Société coloniale d'éclairage et d'énergie.

SOCIÉTÉ CENTRALE POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE

Exercice 1926 (Cote de la Bourse et de la banque, 11 août 1927)

La société ... a participé à ... la constitution des Minerais de la Grande-Ile et de la Coloniale d'Éclairage et d'énergie.

Chronique des Provinces

TRAVINH Au Tribunal (*L'Écho annamite*, 25 octobre 1927)

Le mercredi 19 octobre 1927, s'est déroulée, devant le tribunal civil français de Travinh, une affaire peu banale.

Il s'agissait d'un procès intenté par M. Huynh kim Vàn, commerçant, à M. Gautier, directeur de l'Usine électrique de Travinh.

Ce dernier avait promis à M. Van de lui céder son terrain sis à l'appontement des M. F. [Messageries fluviales], à Travinh, au prix de 3.200 piastres.

Il a touché une avance de 200 \$ et a souscrit, à cet effet, une promesse de vente.

Les deux parties, d'accord sur tous les points, se sont présentées, vers le milieu d'aout 1927, chez Me Durban*, notaire de Mytho, pour le prier de préparer l'acte de vente.

Mais, au dernier moment, lorsque tout était prêt, M. Gautier ne s'est pas présenté chez le notaire, malgré les sommations d'usage, se contentant de l'aviser, par télégramme, de son intention de renoncer à la vente et de payer tous les frais de l'acte imparfait, ce parce qu'il avait trouvé un autre acquéreur, à 3.500 \$.

À l'audience, M. Vân était représenté par Me Guy, le sympathique avocat de Mytho, qui a plaidé brillamment et a demandé, outre l'annulation du 2e acte de vente, 1.500 p. de dommages-intérêts.

M. Gautier, plaidant lui-même sa cause, semblait s'embarrasser aux questions du Président et aux interventions du talentueux avocat, qui a déposé, séance tenante, ses conclusions.

L'affaire est mise en délibéré, pour jugement à guinzaine.

Tous les Européens du poste en sont au courant.

L. N. C.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE Assemblée générale ordinaire du 30 mars 1928 (L'Information financière, économique et politique, 2 avril 1928)

.....

Nous vous avons signalé l'année dernière la constitution de la Société Coloniale d'éclairage et d'énergie, qui est concessionnaire de la distribution d'électricité dans les trois provinces de Cantho, Soctrang et Baclieu, qui sont les plus riches régions rizicoles du sud de la Cochinchine. L'exploitation des petites centrales qui ont été rachetées à l'administration a donné, au cours de l'exercice 1977, des résultats satisfaisants.

De plus, l'important programme de travaux neufs comportant la création d'une centrale unique à Cantho et l'établissement d'une ligne de transport de force devant relier tous les centres concédés à l'usine de Cantho se poursuit dans de bonnes conditions et sera achevé dans les délais prévus, c'est-à-dire dans le courant de l'année 1928. Il n'est pas douteux que le rapide développement de ces provinces, qui est encore bien loin d'avoir atteint son maximum, ne réserve un brillant avenir à cette jeune entreprise dans laquelle nous avons pris un important intérêt.

Eaux et électricité de l'Indochine (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1er juillet 1928)

En 1925-26, la compagnie a constitué, avec l'Énergie électrique indochinoise, la Sté coloniale d'éclairage et d'énergie — au capital de 700.000 \$ — qui a repris les exploitations de Cantho, Soctrang et Bacliêu, dans le sud de la Cochinchine.

TRAVINH Les abonnés à l'éclairage électrique se plaignent (*L'Écho annamite*, 18 août 1928)

L'usine électrique et la glacière, qui appartenaient à la commune, ont été vendues, par adjudication, à une société privée, il y a plusieurs mois.

Malheureusement, cette société, qui devait installer, dès sin arrivée, une machine neuve et nous doter d'un véritable directeur mécanicien, ne vient jamais.

L'éclairage est lamentable et la glace creuse fond en un rien de temps.

Ce n'est pas en boxant mécanos et électriciens que l'actuel directeur fera mieux marcher l'usine !

On parlait, ces jours-ci, de grève des consommateurs (des lampes à incandescence, essence ou pétrole viennent d'arriver) et aussi d'une grève des employés.

Allons, société concessionnaire, une machine neuve et un coup de balai ! Un abonné à l'électricité.

Notre carnet financier (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 août 1928)

La Société coloniale d'éclairage et d'énergie a réalisé en 1927 un bénéfice net de 91.467 piastres, qui a été affecté à des amortissements.

Liste des 250 électeurs consulaires français pour l'année 1929 (Bulletin administratif de la Cochinchine, 18 avril 1929, pp. 3-12)

PROVINCE DE CANTHO

213 Jaouen ², dir. de la Société coloniale d'éclairage et d'énergie électrique, Cantho Ville

Travinh Encore l'électricité! (L'Écho annamite, 29 octobre 1928)

Nous nous sommes déjà plaint, ici, de l'éclairage électrique, au temps où l'usine appartenait à la municipalité. Nous aspirions au jour où elle appartiendrait à une société privée.

Eh! oui! l'histoire des grenouilles qui demandent un roi!

La société privée a acheté l'usine et l'éclairage est maintenant presque nul en ville, chez les particuliers. De 18 à 22 heures, il faut mettre des lampes de 110 volts, alors que le moteur doit (doit ! ! !) marchera 220. Mais aussi, bien qu'on y voie très peu, on paie cher, en fin de mois. Enfin, plusieurs fois par jour, pannes subites, plus ou moins longues. C'est charmant !

Notre voudrions espérer que l'administrateur, ému des doléances de tous, fera appliquer les clauses du contrat à la nouvelle compagnie d'éclairage. C'est évidemment la seule manière de l'obliger à nous éclairer comme elle doit le faire.

Nous reviendrons sur ce sujet, si cela est nécessaire.

Ng.-V-T.

Les Valeurs indochinoises d'électricité (Le Journal des finances, 2 novembre 1928)

[...] L'Énergie électrique indochinoise [fournit] le courant : ... 4° à la Société coloniale d'éclairage et d'énergie, constituée en 1925-1926 avec le concours de la société mère à

² Possiblement *Pierre* Guillaume Marie Jaouen (Saint-Yvi, Finistère, 10 février 1891-Pontivy, 21 juin 1977) : polytechnicien, ingénieur du génie maritime, ancien sous-directeur de l'arsenal de Saïgon, détaché de 1924 à 1927 auprès de l'Énergie électrique du Maroc.

l'effet d'exploiter des concessions dans les provinces de Cantho, Soctrang et Bachien [sic : Baclieu], qui sont les plus riches provinces rizicoles de la Cochinchine. [...]

COCHNCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mars 1930)

Nous apprenons avec un très vif regret le décès de M. Lucien Bila, directeur de l'usine électrique de Sadec, âgé de 46 ans.

Société coloniale d'éclairage et d'énergie (*L'Argus* économique de *l'Indochine*, 10 avril 1930)

Messieurs les porteurs de parts de la Société coloniale d'éclairage et d'énergie sont convoqués en assemblée générale, le 15 avril 1930, à 15 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

— Division des parts de fondateurs en vingtièmes.

Les porteurs de part qui désireraient assister à l'assemblée devront déposer leurs titres, au moins six jours à l'avance, dans un établissement bancaire de la place, et faire parvenir leurs récépissés de dépôt au siège social.

epot au siege social.

1930 : CAPITAL PORTÉ À 2,1 M\$



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ COLONIALE D'ÉCLAIRAGE & D'ÉNERGIE

Société anonyme

Capital: 2.100.000 piastres divisé en 42.000 actions de 50 piastres

TIMBRE — ABONNEMENT — TITRES INDOCHINE

Statuts établis suivant acte reçu par Me Baugé, notaire à Saïgon, le 8 mai 1926 et modifiés par décisions des assemblées générales extraordinaires des 17 mars 1927 et 21 mai 1930

Siège social à Saïgon

ACTION DE 50 PIASTRES AU PORTEUR

entièrement libérée

Un administrateur, Société financière française et coloniales Le président : Octave Homberg

Par délégation du conseil d'administration : Mignon ³ Impr. Chaix

³ S'agirait-il de Georges Mignon (1896-1938), professeur de philosophie à Saïgon, directeur de divers périodiques dont *L'Impartial*, racheté par Octave Homberg ?

Société financière française et coloniale

Assemblée ordinaire du 5 mai 1930 (L'Information financière, économique et politique, 11 mai 1930)

.....

La Société coloniale d'éclairage et d'énergie vient de mettre en service sa nouvelle centrale de Cantho, qui permettra d'augmenter dans de fortes proportions les ventes de courant pour l'exercice 1930. En outre, la Société a étendu considérablement sa zone d'activité en rachetant, dans des conditions intéressantes, les concessions de Chaudoc, Longxuyen, Sadec, Vinh-Long et Travinh, ce qui lui assure une situation prépondérante dans les riches provinces rizicoles de l'Ouest de la Cochinchine. La Société étudie, avec l'administration, un vaste programme d'électrification de ces provinces et la constitution d'un important réseau à haute tension.

Les recettes réalisées en 1929 sont satisfaisantes, bien qu'elles aient été obtenues uniquement avec les anciennes usines et laisseront un bénéfice appréciable. En vue de réaliser son programme de développement, la Société vient de porter son capital social de 1.050.000 \$ à 2.100.000 \$.

Soctrang Mortel accident (*L'Écho annamite*, 15 décembre 1930)

Samedi 29 novembre écoulé, vers 10 heures, la camionnette « Citroën », n° CB 308, appartenant, à la « Société coloniale d'énergie électricité » à Cantho, conduite par le chauffeur Do thien Phuc, 21 ans, originaire du village de Vinhloi (Baclieu), a tamponné, avenue Daingai, un jeune Chinois, âgé de 9 ans.

La victime a été tuée sur le coup.

La Justice, saisie de l'affaire, a ouvert une enquête.

Annuaire des entreprises coloniales 1931, p. 691 (entreprises locales) ⁴ : Société coloniale d'éclairage et d'énergie

Conseil. — Sté financière française et coloniale, présid. ; le baron Pérignon, vice-présid. ; Cie des eaux et d'électricité de l'Indochine, Énergie électrique indochinoise, Cie française de tramways (Indochine), Paul Bernard ⁵, P. Marcorelles ⁶, Pierre Dargelos ⁷.

L'ÉLECTRICITÉ EN INDOCHINE (Bulletin de l'agence économique de l'Indochine, janvier 1932)

⁴ Archives Serge Volper.

⁵ Paul Bernard (1892-1960): polytechnicien, inspecteur (1925), directeur général (1931), administrateur délégué (1935), puis vice-président de la SFFC, président des Transports aériens intercontinentaux (1946-1960). Voir encadré.

⁶ Paul Marcorelles (1887-1942) : X-Ponts. Il quitte l'administration en 1919 pour devenir ingénieurconseil de la Société générale de transports départementaux, puis représentant de la Société centrale pour l'industrie électrique dans diverses sociétés. Voir encadré.

⁷ Pierre Dargelos : directeur général de la Société française de dragages et de travaux publics.

La Société coloniale d'éclairage et d'énergie, société anonyme au capital de 2.100.000 piastres, a son siège social, 32, boulevard de la Somme à Saïgon ; elle a été créée en 1926 et distribue l'énergie dans les centres de Vinh-long, Sadec, Tra-vinh en Cochinchine, avec des usines génératrices indépendantes. Elle exploite à Cantho, où elle est titulaire de la concession, une usine génératrice à groupes Diesel, d'une puissance totale de 1.500 kW, produisant du courant triphasé à 6.600 v, 50 p : s ; ce courant est élevé à la tension de 30.000 v. et transmis à cette tension dans les centres de Soctrang, Ba-Lieu, Long-Xuyen, Chaudoc. La Société coloniale d'éclairage et d'énergie est la première qui exploite en Indochine un réseau déjà important à haute tension, dont la longueur totale atteindra dans quelques mois 300 km environ. Les supports utilisés sont en ciment armé. Les fondations de ces supports ont été tout particulièrement délicates à établir, en raison de la faible résistance du sol.

etablir, en raison de la faible resist

L'ÉLECTRICITÉ EN INDOCHINE

(Les Annales coloniales - revue mensuelle illustrée, mars 1933)

La Société Coloniale d'Éclairage et d'Énergie, société anonyme au capital de 2.100.000 piastres, Siège social à Saïgon (Cochinchine), distribue l'électricité dans les centres situés au sud du Cochien [sic], notamment Vinhlong, Sadec, Travinh, Chaudoc, Cantho, Soctrang et Baclieu. Elle dispose à Cantho d'une centrale à moteurs Diesel de 1.500 kw. Les agglomérations de Chaudoc, Soctrang, Baclieu sont desservies par une ligne de transport de force de 30.000 volts qui a près de 300 kilomètres de développement.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE & COLONIALE [SFFC]
Assemblée ordinaire du 4 octobre 1933
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 1er mars 1934)

La Société coloniale d'éclairage et d'énergie a enregistré en 1932 un accroissement de 18 % dans le nombre de ses abonnés. Néanmoins, les recettes ont légèrement fléchi en raison des restrictions individuelles de consommation résultant du bas prix du riz. Une stricte économie dans la gestion de la société a permis de maintenir les bénéfices d'exploitation sensiblement au niveau de l'année précédente : 27.184 piastres contre 31.928. Ces bénéfices ont été affectés aux amortissements.

L'électrification du delta du Mékong accroîtra très sensiblement l'activité de la société, mais la situation du budget de la colonie n'a pas permis jusqu'ici de faire aboutir les négociations engagées dans ce but depuis plusieurs années.

Société financière française et coloniale [SFFC]
Assemblée générale ordinaire du 18 septembre 1935
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 19 octobre 1935).

Société coloniale d'éclairage et d'énergie. — Cette société a vu sa situation s'améliorer au cours de l'exercice 1934 du fait d'une compression sévère de ses prix de revient. En outre, les ventes de courant, qui avaient fléchi régulièrement depuis quatre ans, ont marqué en fin d'année une tendance très nette à l'augmentation.

La société reste obérée par la charge des intérêts afférents aux emprunts très lourds qu'elle a dû contracter pour achever son programme de premier établissement. En 1934, ces charges ont atteint 51.208 \$

La mort de Maurice Manus 8 (*Chantecler*, 26 janvier 1936, p. 6)

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la mort de M. Manus le 24 courant à Huê, des suites d'un accident d'auto survenu le 14 courant à Tam-Ky, à 60 km. de Tourane. C'est une perte cruelle pour la grande industrie française en Indochine et en Extrême Orient, car le défunt était administrateur délégué de la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine* et de la Société indochinoise d'électricité*, administrateur de l'Union électrique indochinoise [d'Indochine], de la Compagnie coloniale d'éclairage et de force [d'énergie], de la Société des eaux et d'électricité en Annam, de la Compagnie des Tramways de Shanghaï et de plusieurs autres sociétés en Extrême-Orient. Cette perte est d'autant plus cruelle que M. Manus était à la fleur de l'âge. En effet, il n'était âgé que de 44 ans. Il était le neveu de M. Hermenier, fondateur de ces sociétés.

Arrivé en Indochine après la guerre, comme directeur à la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine, il était devenu ensuite directeur général de la même compagnie, directeur général de la Société indochinoise d'électricité. Enfin, ses grandes qualités d'animateur l'avaient porté aux plus hautes postes de l'industrie française en Indochine et en Extrême-Orient. À Hanoï, comme à Paris et à Saïgon, l'étendue de ses connaissances techniques, sa parfaite connaissance de l'Indochine, son intelligence large et précise l'avaient fait hautement apprécier.

.....

AEC 1927/1027 — Société coloniale d'éclairage et d'énergie (S. C. E. E.),

Siège social: 72, rue Paul-Blanchy, SAIGON (Cochinchine).

Bureaux: 62 bis, avenue d'Iéna, PARIS (16e).

Tél.: Kléber 41-10. — Télég.: Pnom-Paris. — ©: Privé. — R. C. Saïgon 163.

Capital. Société anon. fondée le 8 mai 1926, au capital de 2.100.000 piastres indochinoises, divisé en 42.000 actions de 50 piastres ent. libérées. — Parts : à l'origine, 1.050 divisées en vingtièmes en 1930.

Objet. — Production et distribution de l'énergie électrique dans le sud de la Cochinchine notamment à Cantho, Soctrang, Baclieu, Vinhlong, Sadec, Travinh, Chaudoc, et Longxuyen.

Conseil. — Cie des eaux et d'électricité de l'Indochine, présid., admin,-délégué ; Cie française de tramways (Indochine), Jean Cottin, Robert Lhomme, Paul Marcorelle, Jean Rigal, Société Indochinoise d'électricité, Carlo Toché.

SOCIÉTÉ COLONIALE D'ÉCLAIRAGE ET D'ÉNERGIE Société anonyme fondée en 1926 (Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 2)

⁸ *Maurice* Louis Manus (1890-1936) : ingénieur, neveu de Georges Hermenier. Directeur, puis administrateur de la Cie des eaux et d'électricité de l'Indochine. Voir encadré.

Objet : production et distribution de l'énergie électrique dans le Sud et l'Ouest de la Cochinchine.

Siège social: 72, rue Paul-Blanchy, Saïgon.

Capital social: 1.100.000 \$, divisé en 110.000 actions de 10 \$.

A l'origine, 700.000 \$ en 14.000 actions de 50 \$.

Porté en 1927 à 1.050.000 \$ par émission de 7.000 actions de 50 \$.

En 1930 à 2.100.000 par création de 21.000 actions de 50 \$ émises à 70 \$.

Ramené en 1937 à 700.000 en 70.000 actions de 10 \$.

Porté simultanément à 1.100.000 par émission de 40.000 actions de 10 \$.

Parts de fondateur : 1.050 titres (divisés en vingtièmes).

Conseil d'administration : Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine, président ; Compagnie française de tramways (Indochine), MM. P[aul] BERNARD, R. LHOMME ⁹, C. TOCHÉ ¹⁰, J. COTTIN ¹¹, J. RIGAL ¹², [Jean] M[AXIME-]ROBERT [Bq de l'Indochine], A. BALDOUS ¹³, administrateurs.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêts aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration ; sur le surplus : 75 % aux actionnaires, 25 % aux parts de fondateur.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1938	58	55	0,5
1939	44	_	_
1940	30	55	0,5
1941	30		_

Société financière française et coloniale Assemblée générale ordinaire du 8 décembre 1944. Exercice1943 (Les Assemblées générales, 1944, p. 447-451)

⁹ Robert Lhomme : sauf homonymie, il semble s'agir du directeur de la Société financière électrique : administrateur de la Société d'étude et de construction de centrales électriques, du Gaz de Lyon, de la Société minière et électrique des Landes, des Plantations de Kratié...

¹⁰ Carlo ou Charles Toché (1886-1968) : fils de Charles Toché, artiste peintre, et de Marie Trastour. Marié à Alice Collette, fille d'Henri Collette, ingénieur des poudres. Polytechnicien. Capitaine du génie, proche du général Ferrié, pionnier des télécommunications. Directeur (1923), puis administrateur (1932) de la SFFC. Son représentant dans diverses affaires. Démissionnaire en 1934. Administrateur d'entreprises d'électricité (Soc. indochinoise d'électricité…) et de tramways (président des Tramways du Tonkin…). Officier de la Légion d'honneur

Officier de la Légion d'honneur.

11 Jean Cottin (1885-1961): X-Ponts. Chevalier de la Légion d'honneur (1920). Ingénieur-conseil de la Banque de l'union parisienne (BUP), il entre à la Société d'études pour la culture du coton en Indochine. On le retrouve à la Dufour, constructions générales, à la Société d'étude et de construction de centrales électriques, à la Société métallurgique de Normandie, à la Simotra, aux Docks et entrepôts du Havre, à la Sosnowice. Pdg de la SITA (ordures), vice-président des Travaux souterrains...

¹² Jean Rigal (1898-1969) : polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées en Cochinchine et au Cambodge, administrateur délégué de la Société française de dragages et de travaux publics (1930). Voir encadré.

¹³ Alexis Baldous (1895-1965) : administrateur-directeur de la Société centrale pour l'industrie. Chevalier de la Légion d'honneur (1938).

INDOCHINE

Société coloniale d'éclairage et d'engrais [sic : d'énergie]. — En 1943, les résultats de la société subissent le contrecoup des conditions d'exploitation défavorables qui caractérisent cet exercice :

Restriction de consommation imposées dans les centres alimentés par les centrales à groupe Diesel, en vue d'économiser le combustible de remplacement dont le prix demeure extrêmement élevé ;

Difficultés croissantes d'acquérir ou de faire fabriquer sur place des pièces de rechange ;

Augmentation des dépenses d'exploitation par suite de la hausse des salaires nécessitée par l'accroissement du coût de la vie en Indochine.

Le jeu de la Caisse de compensation, dont nous vous avons signalé l'an dernier la création, a été insuffisant pour combler l'augmentation des charges supportées par la société. L'exercice 1943, comme l'exercice 1942, a été déficitaire.

AEC 1951-1066 — Société coloniale d'éclairage et d'énergie (S. C. E. E.)

Siège social : rue Paul-Blanchy, SAIGON (Sud Viet-Nam).

Bureaux: 62 bis, avenue d'Iéna, PARIS (16e).

Capital. — Société anon., fondée le 8 mai 1926. Capital de 1.100.000 piastres indochinoises, divisé en 110.000 actions de 10 piastres ent. libérées. — Parts : à l'origine 1.050 divisées en vingtièmes en 1930.

Dividendes. — 1948 : act. 10 fr. 20 ; 1/20 p néant, 1919 : act. 20 fr. 40 ; 1/20 p. 30 fr. 1325.

Objet. — Production et distribution de l'énergie électrique dans le sud de la Cochinchine, notamment à Cantho, Soctrang, Baclieu, Vinhlong, Sadec, Travinh, Chaudoc, et Longxuyen.

Conseil. — Cie des eaux et d'électricité de l'Indochine, présid. admin. dél. ; Société indochinoise d'électricité, Cie française de tramways (Indochine), A[lexis] Baldous [Soc. centrale p. l'ind. (SCI)], Paul Bernard [Soffo], Jean Cottin [ing.-conseil Bq un. paris. (BUP)], Maxime-Robert [Bq Indoch.], Jean Rigal [DTP], Carlo Toché [Soc. centrale p. l'industrie, etc.].

SOCIÉTÉ COLONIALE D'ÉCLAIRAGE ET D'ÉNERGIE (L'Information financière, économique et politique, 2 juillet 1954)

La dénomination de la société vient d'être modifiée et devient « Société centrale d'éclairage et d'énergie ». Elle a pour objet, tant en France que dans tous autres pays, et notamment les États associés d'Indochine, la production et la distribution d'énergie électrique, distribution d'eau, entreprise de transports et de traction par tous systèmes, électriques ou autres.

Le capital social est fixé à 30.400.000 fr., divisé en 152.000 actions de 200 fr.

Le conseil d'administration comprend la Cie des Eaux et Electricité de l'Indochine, la Société indochinoise d'Electricité, la Cie française de Tramways (Indochine)*, ainsi que MM. Alexis Baldous, P. Bernard, J. Collin. J. Maxime-Robert, J. Rigal et G. Toché.



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ COLONIALE D'ÉCLAIRAGE & D'ÉNERGIE

Société anonyme indochinoise Capital : 1.100.000 piastres indochinoises

divisé en 110.000 actions de 10 piastres chacune entièrement libérées

Capital porté à 3.040.000 piastres, divisé en 152.000 actions de 20 piastres entièrement libérées Assemblée générale extraordinaire du 30 juin1952.

SOCIÉTÉ COLONIALE D'ÉCLAIRAGE & D'ÉNERGIE Siège social transféré à Paris, 59, av. d'léna. Capital social : 95.000.000 fr., divisé en 152.000 actions de 625 fr. Décision des assemblées générales extraordinaires des 7 mai et 22 juillet 1954

Capital porté à 190.000.000 de fr., divisé en 152.000 actions de 1.250 fr. AGE du 22-7-1954 et conseil d'administration du 5-4-1955

Statuts déposés en l'étude de Me Leservoisier, notaire à Saïgon

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine française* du 27 octobre 1937

Siège social à Saïgon

ACTION DE 10 PIASTRES AU PORTEUR

entièrement libérée

Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : ? Le président du conseil d'administration : Cie des eaux et électricité de l'Indochine. L'administrateur délégué : E. Teissier du Cros) ¹⁴

Impr. Chaix

¹⁴ Ernest Teissier du Cros (1879-1958) : polytechnicien, ingénieur des manufactures de l'État, administrateur délégué, puis président de la Compagnie des Eaux et d'électricité de l'Indochine. Voir encadré.